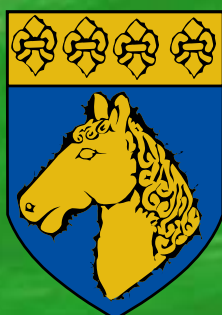


Septembre 2008

Crac'h



Douar ha Mor

Flash Info

THÈME : LA RENTRÉE

SOMMAIRE

RENTRÉE SCOLAIRE

LES ÉCOLES
RESTAURANT SCOLAIRE

RENTRÉE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL
FORMATION PLU
SERVICES TECHNIQUES -
PATRIMOINE

ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ

TRI DES DÉCHETS
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RENTRÉE CULTURELLE

FÊTES, EXPO,
CONCERTS, FORUM...

La rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est effectuée dans les deux écoles, et les effectifs sont équivalents : 115 élèves dans chaque établissement.



Ecole des Deux Rivières

A l'école des Deux Rivières, Mme Carole Balavoine a remplacé Mme Muriel Guillon en PS1 & 2, MS (et Gaëlle Bertho, le lundi) ; ATSEM : Muriel Le Dorze ;

- En MS et GS : Anne Beusnel ;
ATSEM : Martine Le Bagousse ;
- En CP, Serge Le Bot ;
- En CE1 et CE2, Philippe Le Montagner ;
- En CM1 et CM2, Agnès Le Douarin
(& Gaëlle Bertho, le jeudi)



Ecole St-Joseph

A l'école St-Joseph, cinq enseignantes ont la responsabilité des 5 classes :

- Céline NICOLAZO qui a remplacé M. Sébastien Eonet à la direction et en CM2 ;
- Françoise LE CROM en CE2 et CM1 ;
- Patricia DEGRES, en CP et CE1 ;
- Agnès LELIEVRE en GS ;
- Gabrielle CAMENEN en PS et MS.
- ATSEM : Annick PRONO en maternelle et Nadia TALEC en GS.



1er service à la cantine

A la cantine, pas de changement. Les deux services sont en place : 11h45 à 12h30 pour les maternelles et 12h30 à 13h20 pour les primaires.

Les menus sont affichés dans les 2 écoles et sur le site Internet www.crach.fr. La pause méridienne est assurée par les animateurs de l'UFCV : Gwendal et Jehanne dans les 2 écoles.

Éditeur : Mairie de Crac'h – 1 place René Le Mené - BP 31 - 56950 CRAC'H

Rédaction en chef : Jean-Loïc BONNEMAINS, Maire - **Rédaction** : Elus, Commission Communication, Hervé DERRIEN, Delphine PLUMER.

Crédit photos : Delphine PLUMER, Hervé DERRIEN, Jean-Loïc BONNEMAINS, Laurent PICARD, Isabelle BLECKMANN.

Impression : IOV Communication – Arradon, Dépôt légal n°1144

■ Résumé du Compte rendu de conseil municipal du 5 septembre 2008.

Le conseil municipal s'est réuni le 5 septembre 2008.

Après avoir présenté les comptes rendus des différentes commissions, les membres du conseil, ont adopté à l'unanimité :

- la liste des membres de la commission des impôts qui seront désignés par la Direction des impôts
- un complément au schéma d'organisation d'un lotissement à Kerbois/ Castelrah
- une acquisition de terrain sur le même site

- la convention de partenariat avec le Trésor Public

- une décision modificative sur le budget annexe du lotissement de l'Océan prenant en compte les frais d'honoraires

- la vente d'une emprise de terrain à la société KANTEMIR à Toul-Garros

- la convention avec le PACT ARIM pour le programme de réhabilitation de l'immeuble du 6 place René LE MENE

- émis un avis favorable à l'enquête publique concernant l'augmentation d'activité de « La Trinitaine » et la création d'une unité de traitement de ses eaux usées

- sollicité des subventions pour la réalisation de ralentisseurs sur l'axe entre Kerzuc et la Croix St Jean et pour la réalisation de travaux d'étanchéité sur l'église

Le texte intégral est consultable en Mairie ou sur le site de la commune www.crach.fr

■ Formation PLU

Premier travail de rentrée pour les membres du conseil municipal, avec une réunion de formation le 8 Septembre sur l'élaboration du PLU- Plan Local d'Urbanisme-, décidée lors de la réunion du conseil du 26 Mai dernier. (voir bulletin municipal de juillet)

Madame GOULHEN et Monsieur BLANQUER, responsables à la DDE de Lorient, et chargés plus particulièrement du suivi du dossier de la commune ont rappelés dans un premier temps les objectifs de cette révision au niveau de l'urbanisme, de l'environnement, de l'économie, de la cohésion sociale et l'importance donnée dans la nouvelle procédure à la concertation avec les citoyens ; puis ils ont précisés les différentes phases de cette révision qui devrait se dérouler sur 3 ans minimum.

C'est avec attention que les conseillers ont écouté les intervenants et mesuré le travail à réaliser pour réussir ce PLU, qui sera un élément essentiel dans le développement de la commune pour les dix prochaines années.

En effet, le Plan Local d'Urbanisme viendra remplacer à terme l'actuel Plan d'Occupation des Sols qui régit également la délivrance des autorisations d'urbanisme, tels que les permis de construire et les déclarations préalables pour les travaux de moindre importance.



Monsieur BLANQUER et Madame GOULHEN, responsables à la DDE de Lorient.

Livraison d'une nouvelle balayeuse

La commune disposait depuis 2002 d'une balayeuse de type City Cat, de marque EUROVOIRIE.

Celle-ci donnait des signes d'usure et, avant que le coût des frais de réparation n'augmentent sur un matériel très sollicité, la commune a lancé une procédure de mise en concurrence le 31 janvier 2008 pour son remplacement.

Cinq entreprises ont répondu et le choix s'est porté sur une balayeuse de marque TENNANT répondant au cahier des charges.

Elle permet une vitesse de déplacement de 40 km/h et la capacité de sa cuve est de 3,8 M³, elle est équipée d'un flexible d'aspiration permettant l'entretien des avaloirs et d'un moteur de type EURO 4 économe en énergie et répondant aux dernières normes européennes en la matière.

Sa maniabilité et son rendement ont été testés lors d'une démonstration sur site.

La livraison a eu lieu début septembre.

Le prix de cette machine est de 125 580 € TTC.



Guillaume Le Port, qui conduira cette nouvelle balayeuse (en alternance avec Mikael Corlobé, absent de la photo), Francis Madec, Jean-Loïc Bonnemains, Maire et Hervé Derrien)

Patrimoine

Retour des stalles de l'église après rénovation

Les stalles du chœur de l'église Saint THURIAU étaient stockées, pour partie, dans les bras du transept et des éléments se trouvaient dans la sacristie.



Les stalles rénovées

Elles ont été reconstituées, restaurées et réinstallées à leur place initiale, dans le chœur de l'église.

Inscrites à l'inventaire des objets mobiliers depuis 1984 elles datent du XVIII^e siècle.

A ce titre Monsieur Diégo MENS, conservateur des antiquités et objets d'art a surveillé les travaux de restauration qui ont été confiés à Nicolas LE SCOUARNEC de PLUMERGAT.

Le coût total s'est élevé à 25 277 HT, le conseil général a participé à concurrence de 50% le conseil régional à concurrence de 15% soit un solde pour le budget communal de 9 028 € HT, la commune récupère la TVA.

L'ordre de service a été signé le 2 juin 2008 et la mise en place a été effectuée au mois de juillet 2008.

C'est la rentrée : Gardons les bons gestes pour le tri des déchets.

Il est important de procéder au tri des déchets ; l'évolution constatée depuis 2001 sur chacun des postes concernés par le tri sélectif est significative :

- | | |
|--------------------------------|----------|
| 1) Journaux, revues, magazines | + 40.47% |
| 2) Emballages légers | + 40.43% |
| 3) Verre | + 4.50% |
| 4) Ordures ménagères | - 13.34% |

Les 3 premiers postes faisant l'objet d'une revalorisation il est important de persévérer afin de participer collectivement à la préservation de la planète et d'entrer dans une démarche de développement durable.

Des bacs collectifs réservés aux journaux et au verre sont à votre disposition sur la commune, et également pour les vêtements (rue du stade et rue Saint Jean).

Les gravats, les cartons, les déchets verts, la ferraille, les huiles de vidange, les piles usagées ne doivent pas être déposés n'importe où ! ni sur un dépôt sauvage, ni au pied des conteneurs. Des bennes et des bacs sont à votre disposition à la déchetterie du Sclegen ouverte toute la semaine de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h30

Fermée le dimanche.

Les rapports annuels du syndicat Auray-Belz-Quiberon pour l'année 2007 montrent une baisse de tonnage concernant les ordures ménagères collectées sur la commune de l'ordre de 40 tonnes (par rapport à 2006). La mise en place du ramassage par conteneur individuel instauré en juin 2007 a permis une meilleure organisation de la collecte, évitant près des conteneurs collectifs l'amoncellement d'ordures de toutes sortes, génératrices de nuisances sanitaires, olfactives et visuelles.



Deux conseils ; l'un pour les gens de passage de prendre contact avec le voisinage pour la gestion des sacs ou containers, l'autre pour les usagers de bien stocker les conteneurs sur leur lieu de résidence en dehors des jours de collecte.

Ainsi il faut profiter de cette rentrée pour que tous nos gestes dans le tri des déchets deviennent une habitude et contribuent à la propreté de la commune en respectant l'environnement.

Sécurité Routière

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

AUTOMOBILISTES

Les conducteurs de tout véhicule en circulation doivent désormais disposer d'un gilet de sécurité et d'un triangle de pré-signalisation.

Pourquoi ?

Pour renforcer la sécurité des usagers en situation d'arrêt d'urgence ; le conducteur doit être mieux perçu par les autres usagers lorsqu'il sort de son véhicule et ce véhicule en difficulté doit être mieux signalé

Conformité du gilet : ce gilet doit être conforme à la directive 89/686/CEE du conseil du 21/12/1989. **Cette conformité est attestée par le marquage CE apposé sur le gilet et par la présence d'une notice d'instruction.**

Conformité du triangle : il doit être homologué conformément au règlement de Genève n° 27 en vigueur. **Sa conformité est attestée par le marquage suivant apposé sur le triangle « E 27R. »**

Mesures de rentrée pour les 2 et 4 roues !



N'oubliez pas que l'allumage des feux de détresse reste obligatoire.

ATTENTION

A compter du 01/10/2008 le non respect de ces obligations sera passible d'une contravention de la 4^{ème} classe, amende forfaitaire de 135 euros, amende minorée de 90 euros.

CYCLISTES

Chaque cycliste devra également acquérir un gilet de sécurité dont le port sera obligatoire la nuit et hors agglomération, ou de jours dans de mauvaises conditions de visibilité.

A partir du 1er octobre 2008.

Fête du Pain (13 juillet 2008)



Animation autour du four.

Quel plaisir de se retrouver autour d'un four à pain, à attendre les fournées.

Beaucoup de Crachois et Crachaises et de touristes ont apprécié cette journée à Kérourio. Chacun a pu déguster sa crêpe, sa galette ou son gâteau breton, dans une ambiance festive, et retourner chez lui avec son pain cuit au feu de bois.

On a hâte d'être à l'année prochaine pour la fournée 2009.

Expo Crac'h 2008 (12 juillet au 17 août 2008)

C'est un franc succès qu'a connu Expo Crac'h qui s'est tenue de la mi-juillet à la mi-août dernier. En effet, 1801 visiteurs (de plus en plus nombreux chaque année) sont venus apprécier le talent des artistes exposants. Le public a été très heureux de pouvoir échanger avec certains artistes sur leurs oeuvres, leurs techniques de réalisation. La période d'affluence des visiteurs a été notée les jeudi et dimanche matin. Les participants 2008 ont choisi le thème des Lumières... pour exposer à nouveau l'année prochaine.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous souhaitez présenter une ou plusieurs de vos oeuvres en 2009.



Le vernissage de l'expo

Fête des Vieux Métiers (10 août 2008)

La fête des Vieux Métiers pour sa 6^{ème} édition a été un franc succès.

Une nouveauté, cette année, la bénédiction des engins lors du défilé dans le bourg par le Père Jean-Pierre.

Sur le terrain, un public nombreux, a apprécié les différentes prestations, et a montré beaucoup d'intérêt aux différentes démonstrations.

Des enfants, amis aussi des adultes se sont massés devant les stands afin de voir ou revoir le fonctionnement d'outils d'autrefois, d'utilisation révo-lue, nostalgie du passé pour certains, désir de connaissance pour d'autres, qui ont pu satisfaire leur curiosité grâce aux commentaires et au jeu des « questions-réponses ».

Cette fête estivale et très conviviale est le fruit du travail de bénévoles qui, tout au long de l'année, restaurent, réparent des anciennes machines, pur nous faire partager leur passion.



André Belz en plein battage.

Des bénévoles au grand cœur, qui reversent une partie de leurs bénéfices au Foyer de Vie de Rosnarho de Crac'h, au Centre Pont-Coët de Grand-Champ et la Maison d'Accueil de Sarzeau.

Concert « Collection d'Arnell-Andrea », le 22 août 2008.



Les 6 musiciens en concert.

Le public conquis par ce concert.

Le groupe composé de 6 musiciens : Chloé Saint-Liphard et Franz Torrès-Quévédo au chant ; Xavier Gaschignard au violoncelle, Thibault d'Aboville, à l'alto. Jean-Christophe d'Arnell et Carine Grieg au piano.

La poésie des mots, des mots chantés.
Le public fut envoûté.

La musique de l'ensemble Collection d'Arnell-Andrea, si elle s'inscrit dans l'univers gothique, semble chanter les demi saisons, mais surtout, réunit des univers différents, des chemins divers. "C'est l'objectif de notre ensemble. Certains ont une formation classique à la base, d'autres viennent d'autres horizons et sont autodidactes", explique Jean-Christophe d'Arnell, au piano en quatre mains avec Carine, mais aussi auteur des textes.

Pardon de St-Aubin (24 août 2008)

Comme chaque année, le Pardon de St-Aubin s'est déroulé le 4^{ème} dimanche d'août. La chapelle, rénovée par les bénévoles de l'association, était bien trop petite pour accueillir tous les fidèles lors de la messe dominicale.

Durant l'après-midi, une fête champêtre a eu lieu sur le site, avec divers jeux, démonstrations de travaux agricoles anciens (pressage du cidre à l'ancienne) et stands de casse-croûtes.



Les plus jeunes en action



Le repas traditionnel du soir précéda le fest-noz où danseurs et curieux se retrouvèrent au rythme de la musique bretonne.

Une nouveauté toutefois cette année, avec l'organisation d'un troc et puces sur une partie du terrain. Même le temps maussade n'a pas découragé les exposants.

Accueil des nouveaux résidents

Les nouveaux résidents de la commune ont été accueillis par M. Jean-Loïc Bonnemains, Maire et par quelques adjoints et

conseillers municipaux. Une présentation de la commune leur a été faite et ils ont tous reçu un dossier comprenant de nombreux documents pour les aider dans la découverte des services proposés par la commune. M. le Maire a présenté la commune, ses 3100 ha, son caractère à la fois côtier et rural, les activités économiques, avec pas moins de 200 PME, dont 60 pour le bâtiment et les travaux publics. Les nouveaux arrivants ont également découvert le tissu associatif de la commune lors du Forum qui se déroulait le même jour.

Selon les derniers chiffres de l'Insee, la population de Crac'h est estimée à 3218 habitants.



Les élus accueillent les nouveaux résidents

Forum des Associations 2008

Rendez-vous traditionnel en cette période de rentrée, le forum 2008 a connu un grand succès. La trentaine d'associations présentes a renseigné les visiteurs avec le sourire. Ce fut l'occasion de s'inscrire aux diverses activités propo-

sées par les nombreuses associations de la commune, mais aussi de réfléchir à un investissement personnel dans l'une ou l'autre de ces associations. L'ambiance fut animée grâce au Cercle Celtique qui a dansé durant cette journée.



Forum : le rendez-vous des assos.

La liste des associations est disponible en Mairie ou sur le site www.crach.fr, rubrique associations.